

Première analyse du questionnaire Langues vivantes du SNETAP-FSU

« Cette enquête ça fait du bien »

« J'adore ce que je fais, mais je me sens terriblement SEULE et DEMUNIE »

« Il est difficile d'être un enseignant de langues dans un lycée professionnel avec les publics actuels. »

Pour cette enquête réalisée auprès des enseignant-es de langues vivantes de l'enseignement agricole et maritime, nous avons récolté 113 réponses. Des réponses qui viennent de toutes les régions (dont la Réunion). Si ce questionnaire avait été envoyé dans un premier temps aux sections du SNETAP-FSU (75 % des réponses), il a ensuite été diffusé plus largement. En ce qui concerne le profil des collègues qui ont répondu : à 75 %, ils exercent en LEGTA et à 16 % en LPA mais tous les types de centre sont représentés (CFA, CFPPA, LPM). Enfin, on pourra préciser quant à leur statut qu'ils sont à 45 % des PCEA et à 38 % des PLPA et que certaines réponses ont été faites collectivement.

1. RÉFÉRENTIELS-PEDAGOGIE

La première question évoquait la question des référentiels. Sur ce sujet, plus de 40 % des collègues estiment que les référentiels ne sont pas respectés. Ce qui pose problème, c'est avant tout le non respect des seuils (56 %), les horaires et la distinction entre LV1 et Lv2 (35%). Les collègues remontent aussi le problème des regroupements de classes de différents niveaux (très souvent pour les LV2). Ensuite, il est aussi évoqué la difficulté de boucler le programme avec des volumes horaires impartis trop faibles.

Les collègues précisent l'intérêt que leur matière soit enseignée en pluridisciplinarité pour être mieux considérée par les élèves et rappellent l'intérêt du développement des stages à l'étranger, de la coopération internationale ou encore de la visite d'entreprise en langues vivantes.

Pour faire un premier bilan des groupes de compétences, les enseignants de langues vivantes les perçoivent peu développés (80 % des sondés répondent par la négative sur l'existence de tels groupes dans leur établissement). Lorsque ils sont mis en place cela est surtout fait dans les classes de seconde GT et alors 57 % des collègues estiment que ce dispositif est pertinent. En effet, cela permet, pour eux, un enseignement personnalisé dans des classes de plus en plus hétérogène, facilite l'apprentissage avec des élèves de même niveau et permet de faire progresser les élèves et palier les difficultés par compétence MAIS certains collègues considèrent que ces dispositifs ont des limites : les élèves n'ont plus de professeur référent, l'enseignement n'est pas assez linéaire et peut manquer de cohérence parfois. Enfin, ces modalités sont relativement chronophages pour les professeurs et cloisonnent l'élève dans un groupe, une compétence et un niveau.

Pour ce qui est des nouveaux programmes, la mise en valeur de l'oral est quasi unanimement évoqué comme positive (3 compétences). Mais comment travailler l'oral avec des classes trop

chargées ?

Mais c'est le volume horaire des heures d'enseignement qui est surtout évoqué. Il est notoirement insuffisant. Il est également fait allusion à la mise en place d'une deuxième langue vivante obligatoire en STAV dont on rappelle qu'elle a sauvé l'allemand et l'espagnol dans certains lycées !

Concernant les contenus d'enseignement, le contenu des référentiels semble (petite majorité) adapté aux capacités des élèves, apprentis, étudiants mais les programmes de BAC PRO sont considérés comme trop ambitieux.

Pour ce qui est des évaluations, les nouvelles épreuves terminales en STAV, concentrent les remarques et les critiques : lourdeur, inorganisation (les collègues devant amener leur propre matériel !!!), trop grande hétérogénéité et grande inégalité des documents sonores et des conditions d'écoute pour la compréhension orale.

Pour améliorer la situation cela nécessiterait (pour une grande majorité des collègues qui ont répondu) : une commission nationale de choix de sujets, la création d'une liste de thèmes clairs et définis aussi au niveau national.

Plus globalement, si 62 % considèrent que les modalités d'évaluation (CCF et épreuves terminales) sont satisfaisantes, elles sont malgré tout perçues comme très lourdes en STAV (2 ccf +2 épreuves terminales) et les épreuves orales comme chronophages. Un regret fort reste la suppression de l'évaluation des langues en certification intermédiaire (BEPA).

2. Le STATUT

Si très majoritairement le statut semble respecté, notamment en matière d'obligation de services (à 79 %), il reste malgré tout des problèmes notables dont l'absence de décharge pour les laboratoires de langues, les difficultés d'attribution de l'heure de 1ère chaire, le calcul et le paiement des heures supplémentaires ou encore par des tentatives d'annualisation du temps de travail. Enfin, en lien parfois avec l'existence de dédoublement, nombre de collègues nous font remonter des problèmes de financement de la majoration en BTS.

3. COOPÉRATION INTERNATIONALE (quelle implication pour les enseignants de langues?)

Elle prend des formes variées : stage à l'étranger, voyages. Les stages professionnels à l'étranger sont particulièrement mis en valeur par les sondés notamment pour leurs conséquences positives quant à la pratique de la langue.

Pourtant les moyens ne suivent pas suffisamment cette dynamique. 15 % seulement des enseignants qui ont répondu disposent d'une décharge pour la coopération internationale. Une décharge variant de 0,5 à 3h hebdomadaire. Les moyens de l'établissement et des familles et les lourdeurs administratives constituent les principaux freins à la mise en place de ces dispositifs.

4. LES MOYENS MATÉRIELS

Si les équipements dont disposent les enseignants de langues sont variés et inégaux, ils peuvent être considérés comme relativement satisfaisants (ordinateurs 90 %, Internet 90 %, vidéoprojecteur 91 % et enceintes et haut parleur 70 %...)

Mais seulement 48 % ont une salle dédiée qui n'est pas toujours un laboratoire (à 33 % seulement). On notera que ces laboratoires sont avant tout des salles multimédias. C'est donc



le règne de l'hétérogénéité : certains établissements disposent de 4 laboratoires et d'autres d'une simple classe !). De nombreux enseignants mentionnent les problèmes de maintenance et d'entretien de ces salles de Laboratoire.

Enfin, l'espace numérique de travail n'est pas encore utilisé dans les établissements pour l'enseignement des langues. 51 % des enseignants utilisent la fonction « partage de documents » avec les élèves et 40 % la mise en ligne de cours (à comparer aux 99 % pour les cahiers de textes, l'appel...)

5. FORMATION DES PERSONNELS

Majoritairement, les besoins en formation sont considérés comme non satisfaits (57%). Les enseignants expriment des besoins importants en formation pour permettre de développer la coopération internationale, de mieux appréhender l'utilisation du numérique ou des nouvelles technologies. Ils réclament enfin des stages de réflexion didactique.

Ils sont très demandeurs de mise en place de stages d'échange de pratiques (à l'échelle régionale) et de GAPs.

6. REMARQUES SUR LE MÉTIER

Depuis les dernières années, les enseignants de langue constatent une nette dégradation de leurs conditions de travail. Les enseignants de langues vivantes sont obligés d'avoir un nombre de classes conséquent pour atteindre les 18 heures par semaine. De plus, la charge de travail s'est nettement accrue avec l'évaluation des 5 compétences langagières. A cela s'ajoute des tâches administratives de plus en plus nombreuses et répétitives.

Un certain nombre de collègues en arrivent à se décourager. Notamment en raison d'un sentiment de solitude, « d'inutilité » de leur discipline dans des formations où l'accent est souvent (trop ?) mis sur les disciplines professionnelles.

7. DES PISTES D'AMÉLIORATION ?

- Valoriser l'enseignement des langues.
- Respecter les textes réglementaires. Dédoubler les classes trop nombreuses
- Augmentation des horaires hebdomadaires. Augmenter le coefficient des langues à l'examen. Obligation de 2 langues vivantes à tous les niveaux de formation
- Alléger le programme de STAV, tout en donnant une certaine spécificité (environnement, agriculture , alimentation). Il devrait être plus centré sur l'agriculture et l'environnement et non collé au programme de l'Éducation nationale...
- Développer les échanges de pratiques et les formations
- Développer la mise en place de salles de langues

Yoann VIGNER
Secrétaire national
Secteur Pédagogie et Vie scolaire

Gaëlle LEBAYON
Animatrice nationale du Groupe de travail Langues

